



EXTÉRIEUR.

ESPAGNE.

Algésiras, le 2 mai.

Il y a deux jours nous avons vu passer en face de ce port un convoi ennemi de 11 gros vaisseaux, 33 brigantins et 2 goëlettes, escorté par 2 frégates de guerre et un brick, et chargé de vivres et autres effets. Ce convoi se rendait à Gibraltar. Il n'avait point de troupes de débarquement. Deux canonnières espagnoles, qui étaient parties pour Ceuta, n'ont pu faire la traversée à cause de la croisière ennemie. Nous avons cependant appris qu'un chebeck chargé de vivres et de 40,000 piastres fortes était heureusement arrivé à Ceuta, malgré le blocus de cette place par les Anglais. Il est parti, hier, de Gibraltar un convoi anglais de 32 bâtimens de commerce, sous l'escorte de deux frégates.

(Journal de l'Empire.)

HONGRIE.

Semlin, le 5 mai.

Un tiers des biens et maisons appartenant ci-devant aux Turcs qui ont été chassés de la Serbie, et qu'on peut évaluer à près de 40 mille, a été vendu en conséquence d'une décision du sénat; on n'a point trouvé d'acheteurs pour les deux autres tiers, à cause de la pénurie d'argent; en conséquence, le gouvernement les fait valoir, ou les afferme. Le prix de ces ventes, ainsi que la capitation et la contribution de guerre, doivent être versés dans la caisse nationale à Belgrade.

Le 10 avril, le sénat servien a passé des contrats avec les négocians de Belgrade pour l'approvisionnement des troupes; la même chose a eu lieu à Schabatz et Semendria pour les garnisons de ces deux places.

(Journal du Commerce.)

ALLEMAGNE.

Lubeck, le 20 mai.

L'union qui regne entre les cours de France et de Russie, rend l'exécution du blocus contre la Grande-Bretagne chaque jour plus sévère, et l'embargo mis nouvellement dans les ports de Russie achemine d'ôter aux Anglais et aux Suédois tout moyen de communication avec le Continent. Au reste, tout annonce qu'on avait beaucoup exagéré le nombre des bâtimens ennemis répandus dans la Baltique; jusqu'à présent aucun vaisseau anglais ne s'est encore présenté devant Travemunde. Nous apprenons par quelques personnes qui sont arrivées de Gottorp, qu'il y a quelques frégates stationnées près de Femeren, et quelques autres entre cette petite île et celles de Langeland et de Laland.

Les Suédois n'ont pas paru dans ces parages; ils croisent près de l'île de Bornholm, contre laquelle ils semblent avoir des vues hostiles. Mais ils manquent de troupes de débarquement; ce qui rend toute entreprise de leur part impossible. D'un autre côté les Anglais ont quelques vaisseaux stationnés dans le Sund et dans le grand Belt; mais le passage du petit Belt est libre, et on en profite pour faire passer encore souvent des troupes en Fionie.

Toutes les lettres que l'on reçoit ici des ports russes, parlent des préparatifs qu'on y fait, particulièrement dans les ports de la Courlande et de la Livonie. On continue à y construire beaucoup de chaloupes canonnières et l'on rassemble tous les bâtimens qui peuvent servir à transporter des troupes. On prétend que les Russes, après l'occupation des îles de Gothland et Oeland, veulent tenter un débarquement en Smalande, province qui est tout-à-fait dépourvue de troupes; si cette expédition réussit, il sera facile aux Russes de s'emparer de Carlskrone, l'un des principaux ports suédois. Cette attaque, dit-on, sera combinée avec un autre débarquement dans la Sudermanie et l'Uplande; une partie de l'armée russe stationnée actuellement du côté d'Abo, coopérera à cette dernière entreprise. Il est probable que la flotte suédoise se rendra vers l'île de Gothland, pour s'opposer, autant qu'elle le pourra, aux progrès des Russes. Mais la perte de la flotille a enlevé au roi de Suède ses meilleurs moyens de défense. Ce prince tâche en ce moment d'organiser une levée en masse

dans les provinces méridionales et orientales de son royaume; mais comme il n'a pas de troupes réglées à y joindre, il ne pourrait gueres compter sur de pareils rassemblemens dans le cas d'une attaque sérieuse.

Le général Toll, qui commandait jusqu'à présent en Scanie, a été appelé à Stockholm; on croit qu'il aura le commandement en chef dans l'Uplande et la Sudermanie.

Les Russes ont fait prisonniers à Sweaborg 4000 Suédois; ils y ont trouvé plus de 200 pièces de canon, et un très-grand nombre de galères de la flotte suédoise, dite *scheern flotte*, qui leur seront d'une très-grande utilité dans ces parages.

Les nouvelles de la Finlande annoncent que, depuis la prise de Torneo, le général Buxhowden a cessé de poursuivre les débris du corps de Klingensporr; et l'on en conclut que, comme une marche par les forêts et les districts incultes de la Laponie suédoise, pour arriver de là en Northlande, serait trop pénible, il préfère poursuivre son expédition par le golfe Bothnique, chemin qui offrira beaucoup moins de difficultés, pour arriver dans la Suede proprement dite.

(Publiciste.)

PRUSSE.

Berlin, le 20 mai.

Le régiment de dragons de la garde italienne qui se trouve ici, ayant reçu de la part de S. A. la vice-reine d'Italie un étendard, le colonel et les officiers du régiment ont chargé les meilleurs artistes de cette ville de faire un déjeuner de porcelaine orné d'un joli tableau qui représente un paysage italien; au centre, on voit le régiment former un carré pour recevoir, des mains du ministre de la guerre, l'étendard envoyé par la vice-reine.

— Depuis le 2 mai jusqu'au 7, les négocians d'Elbing ont expédié pour 400,000 florins des produits du sol prussien pour des ports alliés de la France.

(Journal de l'Empire.)

ROYAUME DE WESTPHALIE.

Brunswick, le 19 mai.

Dans la matinée d'hier, le roi, accompagné de ses officiers, est monté à cheval, et a été visiter le château de Salzdahlen, situé à trois lieues de Brunswick.

A son retour, S. M. a passé la revue du 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, commandé par le prince héréditaire de Hohenzollern, et l'a fait manœuvrer pendant trois heures. Elle a été satisfaite de la tenue et de l'instruction de ce régiment, et elle a daigné faire plusieurs promotions sur le lieu même.

Le soir de ce même jour, S. M. a assisté au bal donné par la ville. L'assemblée était nombreuse et brillante; la salle était élégamment décorée. Le roi y a été reçu au milieu des plus vives acclamations de joie. Il s'est retiré à dix heures.

(Moniteur westphalien.)

INTÉRIEUR.

Levroux (dép. de l'Indre), le 18 mai.

Les personnes attachées au service des princes d'Espagne, qui avaient été envoyées en avant, sont arrivées hier à Valancey, où le prince et la princesse de Bénévent, à qui appartient cette terre, s'étaient rendus depuis quelques jours pour les recevoir. M. de Tournon, chambellan de S. M. l'EMPEREUR, chargé de préparer les logemens des princes sur leur route, était arrivé le 16.

Aujourd'hui 18, LL. AA. RR. le prince des Asturies, l'infant don Carlos son frere, et l'infant don Antonio leur oncle, sont arrivés à midi à Valancey. Les princes étaient précédés par M. d'Arberg, chambellan de S. M. l'EMPEREUR, et suivis du grand-maître de leur maison, de leurs gentilshommes de la chambre, de leur service d'honneur et d'un nombre considérable d'officiers de leur maison. Les détachemens de la garde départementale de Blois et de Châteauroux qui formaient la haie et battaient au champ à leur arrivée. LL. AA. RR. ont été reçues dans la cour,

à la descente de leur voiture, par S. A. S. le prince de Bénévent, MM. de Tournon et d'Arberg. M. le prince de Bénévent les a conduits dans les divers appartemens qui leur avaient été préparés.

(Journal de l'Empire.)

Paris, le 31 mai.

Le 26 mai 1808, jour anniversaire de la prise de Dantzick, conformément aux décrets de S. M. l'EMPEREUR ET ROI, le cœur du maréchal de Vauban a été transféré dans le mausolée qui lui avait été érigé vis-à-vis celui de Turenne, sous le dôme de l'Hôtel impérial des Invalides.

Le cœur du maréchal de Vauban était placé dans la salle d'audience de l'Hôtel de la guerre, sous un buste du maréchal, au milieu d'armes et de drapeaux pris à Dantzick et dans les places conquises. Il y avait été déposé par M. le Pelletier d'Aulnay, ancien maréchal-de-camp, arrière-petit-fils du maréchal de Vauban, au nom et en présence des autres membres de la famille du maréchal.

Une salve d'artillerie avait annoncé, le matin, la cérémonie et le jour anniversaire de la prise de Dantzick. A midi, une seconde salve ayant annoncé le départ du cortège, le cœur du maréchal de Vauban, porté par M. le Pelletier d'Aulnay, a été posé sur un char orné d'armes et de drapeaux pris à Dantzick et dans les autres places conquises par la Grande-Armée.

Le cortège s'est ensuite mis en marche de l'Hôtel de la guerre dans l'ordre suivant:

Un corps de cavalerie ouvrant la marche,

Le général, commandant la division et la place, à cheval, à la tête des deux Etats-majors.

Un bataillon des élèves de l'Ecole polytechnique.

Quatre corps d'infanterie; de cavalerie, d'artillerie et du génie, marchant dans l'ordre, avec les armes, les bouches à feu et les autres machines de siège.

Quatre pièces de canon, représentant celles qui furent données au maréchal de Vauban après la prise de Philipsbourg.

Le char portant le cœur du maréchal.

Les voitures de LL. Exc. MM. les premiers inspecteurs et colonels-généraux de toutes les armes.

Les voitures de LL. Exc. MM. les maréchaux d'Empire.

Les voitures de LL. EE. le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre directeur de l'administration de la guerre, le ministre d'état directeur de la conscription et des revues.

S. E. le ministre de la guerre avait dans sa voiture M. le Pelletier-d'Aulnay.

LL. EE. les ministres et les maréchaux d'Empire, les inspecteurs et colonels-généraux avaient avec eux les autres personnes de la famille de Vauban, les présidents et secrétaires perpétuels de la classe des sciences de l'Institut, et les membres du comité central des fortifications.

Des corps de trompettes, de tambours et de musique précédaient les divers corps de troupes. Un corps de cavalerie fermait la marche.

Le cortège a suivi la rue de Lille, la place du Corps-législatif, les rues de Bourgogne et de Varennes, le boulevard des Invalides, l'avenue de Tourville et la place de Vauban, vis-à-vis la cour du Dôme.

La haie était bordée par l'infanterie jusqu'à la place de Vauban, par les vétérans sur cette place, par les invalides dans la cour du Dôme. Des piquets de cavalerie étaient en bataille aux débouchés des rues qui donnaient sur la route du cortège. Le canon tirait par pièce pendant la marche, et l'arrivée en a été annoncée par une salve d'artillerie.

LL. EE. les ministres, maréchaux d'Empire, premiers inspecteurs et colonels-généraux; ainsi que M. le général commandant la division et la place, et les états-majors, étant descendus de voiture et de cheval, le cœur du maréchal de Vauban, a été repris sur le char, et porté sous le dôme, par M. le Pelletier-d'Aulnay, au milieu des ministres et des généraux qui l'environnaient.

Il a été reçu à la porte du Dôme par M. le maréchal Serrurier, gouverneur de l'Hôtel impérial des Invalides, à la tête de son état-major et d'officiers invalides de toutes armes.

Le cœur a été placé au milieu du dôme sur une estrade, sous un buste du maréchal, au milieu d'autres armes et drapeaux pris dans les places conquises. Des parfums brûlaient dans quatre mortiers de bronze, placés aux coins de l'estrade.

Le dôme était rempli de militaires de toutes armes, au milieu desquels on voyait, à côté d'un groupe d'invalides, un groupe d'élèves des Ecoles militaire et polytechnique, des membres de l'Institut national, et des ingénieurs de tous les services publics.

Les tribunes et les galeries étaient occupées par les dames et les familles des militaires, et autres personnes invitées à la cérémonie.

Un corps de musique placé sous le dôme a exécuté une symphonie guerrière.

M. le premier inspecteur-général du génie qui devait prononcer l'éloge du maréchal de Vauban, ayant été appelé auprès de S. M. l'EMPEREUR ET ROI, le discours qu'il devait prononcer a été lu par le secrétaire du comité des fortifications.

Voici le discours :

« S. M. l'EMPEREUR ET ROI a voulu réunir sous ce dôme, aux cendres du maréchal de Turenne, le cœur du maréchal de Vauban : association touchante de deux héros contemporains, dont les caractères eurent tant de ressemblance ! Le jour qu'a choisi S. M. est anniversaire de celui où la prise de Dantzick préludait à la victoire de Friedland et à la paix de Tilsitt ; rapprochement ingénieux et délicat du guerrier qui créa l'art des sièges, et des guerriers qui viennent de s'illustrer dans un siège glorieux.

« Il ne restait du maréchal de Vauban que son cœur. Le prince que l'EMPEREUR a nommé son digne compagnon d'armes, avec ce zèle que le mérite seul met à honorer le mérite, a sur ces derniers restes d'un homme illustre appelé l'attention d'un monarque qui se plaît à répandre sur les grands-hommes tout l'éclat de sa gloire.

« Ici cet éclat réjaillit sur l'armée dont tous les corps participent dans les sièges au succès de l'attaque ou à l'honneur de la défense. Il réjaillit sur les maréchaux d'Empire, gouverneurs des places, généraux des armées de siège, revêtus de la même dignité que Vauban et désignés comme dignes mêmes honneurs, par la reconnaissance publique. Ces aigles, emblèmes du dévouement à l'honneur, à la patrie et au monarque, rappellent les Ordres dont Vauban fut décoré, et son ardeur à servir son prince et son pays. A leur tête, collègue de l'élève et du successeur de Buffon, un élève de Vauban, général et ministre, unissant dans les sièges l'audace à la sagesse, dans l'administration de la guerre le talent à la probité, retrace le caractère et les vertus de ce grand-homme. Les successeurs des Fontenelle, les collègues des Borda, des Coulomb et des Meunier représentent ici l'Académie des sciences, qui honora dans Vauban les sciences appliquées au service de l'Etat. Vauban enfin est dans cette enceinte représenté lui-même par son propre sang. Son arrière-petit-fils qui, dans la carrière des armes, s'est montré l'héritier de ses vertus guerrières, est ici au milieu de sa famille. Il vient déposer son cœur dans ce temple, et le confie au chef illustre de ces guerriers dont les cheveux blancs et les blessures attestent les longs et brillants services. Sous leur garde, reposeront désormais les restes de Vauban et de Turenne ; et si les ombres de ces héros errent quelquefois sous ces voûtes, elles se croiront au milieu des compagnons de leur gloire.

« Tout est ici une image, un souvenir de Vauban. Qu'ajouter à ces témoignages glorieux ? L'Eloge de Vauban, écrit par d'éloquents orateurs, a été prononcé dans le sein de trois Académies. Chef du corps dont Vauban a créé l'art, s'il m'est doux et permis, en retraçant ses services, de lui rendre hommage comme à l'un de ces hommes à qui l'on succède et qu'on ne remplace jamais ; devant des militaires, militaire comme eux, étranger à une éloquence peu connue dans les camps, la seule louange de Vauban sera dans ma bouche, le tableau simple et rapide de sa vie.

« Le maréchal de Vauban comptait une longue suite d'aveux presque tous militaires. Mais, dans leur rang, l'honneur était de sacrifier sa fortune, comme sa vie, au service du souverain. Vauban naquit sans biens, et dès sa tendre enfance, il resta orphelin. A 17 ans, il cède à son génie, voit les places, et devient ingénieur. Dans ses premiers sièges, il fait l'essai de son talent, et donne des preuves de son courage. Au siège de Sainte-Ménéhould, pendant l'assaut, sous le feu de la place, il traverse la rivière à la nage. A Stenay, Montmédy, Valenciennes, il est couvert de blessures. Sous Gravelines, à 25 ans, il conduit en chef les attaques, prend et ne quitte plus le seul rang digne de son mérite. Dans les guerres suivantes, il crée un nouvel art des sièges. A Maëstricht, il emploie pour la première fois les trois parallèles, et le reste du dispositif ingé-

nieux des approches régulières. A Luxembourg, il applique les couronnements à la sape, et les cavaliers de tranchée, invention que la rapidité donnée aux sièges par lui-même a permis de négliger. En 1688, il ouvre les portes de Philipsbourg, de Manheim et de Franckenthal, à l'héritier du trône, qui, pour prix de ce service, lui donne, au nom du roi, quatre pièces de canon. C'est devant Philipsbourg qu'il invente le *ricochet*, manière aussi ingénieuse que redoutable de tirer le boulet et l'obus, et qui ne laisse, dans l'intérieur d'une place assiégée que peu d'asyles contre ses ravages. Au siège de Namur, en 1692, il se trouve en présence de Coëhorn. Cet ingénieur célèbre venait de créer le fort Guillaume. Il y attachait le sort de la place et sa gloire : Vauban, d'un coup-d'œil, aperçoit le défaut de cet ouvrage, il se porte rapidement entre le fort Guillaume et le château, les sépare par une tranchée, enlève le fort, et triomphe d'un rival que l'histoire n'a cru pouvoir mieux louer qu'en le nommant le *Vauban-Hollandais*.

« Les sièges d'Ath et de Brisach sont les derniers qu'il ait faits. Sous Ath, il rassemble et déploie tout ce que son art a de puissance. Devant Brisach, il commandait l'armée de siège, comme maréchal de France, sous le duc de Bourgogne, et attaquait des fortifications que lui-même avait fait construire. « Il faut, dit le jeune prince » au vieux maréchal, que vous perdiez votre honneur devant cette place : ou nous la prendrons, et l'on dira que vous l'avez mal fortifiée ; ou nous échouerons, et l'on dira que vous m'avez mal secondé. » Brisach fut pris en treize jours. Il ne restait plus à Vauban qu'à triompher de lui-même.

« Les forteresses de la France étaient la plupart faibles et placées au hasard. Vauban est chargé de fortifier toutes les frontières. Des Pyrénées aux bords de l'Escaut, sa fortification varie comme les sites. Par-tout, sur les montagnes, au bord de la mer et des fleuves, c'est en pliant les ouvrages au terrain, qu'il subjugué la nature. Sa pensée, dans chaque place, embrasse l'universalité des frontières. Il considère la France comme une vaste place d'armes, dont chaque forteresse n'est qu'un ouvrage particulier. Il les coordonne et en détermine les rapports. Suivant leur position, elles sont entretenues, réparées ou perfectionnées. Il crée celle qui manque ; il donne à chacune son caractère et sa destination. Le même homme qui, dans les sièges contribue à reculer les limites de l'Empire, jouit de la gloire d'en poser les barrières. Les places du nord ont arrêté deux fois les ennemis de la France. Dans la guerre de la succession, et en 1793, elles ont été pour nous, suivant l'expression de Montécuculli, *les ancres sacrées qui sauvent les Etats*.

« Vauban, au milieu de ces travaux trouva le tems de composer un grand nombre d'ouvrages, sur son art et sur l'économie publique. Ses traités de l'attaque et de la défense sont encore l'oracle des militaires dans les sièges. Dans ses mémoires et ses projets sur toutes les places, tout est discuté, tout est prévu jusqu'aux détails d'exécution, et lorsqu'on veut reprendre ce qu'il n'a pu exécuter, en vain essaie-t-on de le perfectionner. Ce que Vauban a déterminé, se trouve, un siècle après, être encore ce qu'il y a de plus solide, de plus économique, de plus ingénieux. La vérité est immuable, et le génie ne s'attache qu'à la vérité. A cette collection précieuse se joignent sa Dîme royale, et les manuscrits auxquels il avait donné le titre modeste d'*Oisivetés*. « Si ce » qu'il y propose, dit Fontenelle, pouvait s'exécuter, ses Oisivetés ne seraient pas moins utiles que ses travaux. »

« De grandes récompenses, la charge de commissaire-général des fortifications, les gouvernements de Douai et de la citadelle de Lille, les Ordres du roi, le bâton de maréchal de France furent le prix de ses services. Il refusa long-tems ce dernier grade, craignant qu'il ne l'empêchât de conduire les sièges. Pendant un siège malheureux, fait par un général d'un grade moins élevé, il offrit de servir sous ses ordres, et le roi lui objectant sa dignité : « Sire, dit-il, ma dignité est de servir l'Etat : je laisserai le bâton » de maréchal à la porte, et j'aiderai peut-être à enlever la place. » Il ne put l'obtenir : oublions un désastre qui ravit à la France l'Italie, et ne songeons qu'aux victoires qui de nos jours l'ont deux fois reconquis.

« Cinquante-sept années de services : 25 campagnes ; 10 blessures ; 140 actions de guerre ; 53 sièges ; 33 places neuves ; toutes celles de la France restaurées ; telle est la vie du maréchal de Vauban. Il n'est plus. Mais avant que son nom s'oublie, les Français cesseront d'aimer leur pays et la gloire.

« Et vous, guerriers, sous qui Dantzick a succombé, vous chef illustre qui les avez dirigés, couvrez le cœur de Vauban d'un rameau de vos lauriers : mêlez à l'éclat de ses honneurs celui de votre gloire, comme nous mêlons aux souvenirs que Vauban a laissés, les images de vos

services. Dans ces honneurs décernés au héros devant qui tombaient les forteresses, c'est vous aussi, c'est son armée qu'a voulu honorer le monarque invincible devant qui tombent les armées et les places de tous ses ennemis. »

M. le secrétaire-général du ministère de la guerre a lu ensuite l'ordre de S. M. l'EMPEREUR ET ROI, qui ordonne la translation du cœur du maréchal de Vauban.

Alors M. le Pelletier d'Aulnai ayant pris dans ses mains le cœur de son illustre ayeul, l'a remis en celles de S. Exc. le ministre de la guerre, en lui adressant le discours suivant :

Monseigneur,

« Chargé par S. M. l'EMPEREUR ET ROI de déposer entre vos mains le cœur du maréchal de Vauban mon ayeul, j'ai l'honneur de vous remettre ce dépôt précieux. Cette fête solennelle, consacrée à la mémoire de Vauban, fait l'éloge de notre illustre souverain, dont la bienfaisance se porte avec autant de grandeur à honorer la mémoire des anciens guerriers, qu'à illustrer les hauts faits des héros de son siècle dont il est le premier modèle. »

S. Exc. le ministre de la guerre a répondu à M. Lepelletier-d'Aulnai dans les termes suivants :

« Monsieur, en recevant de vous et de la famille de Vauban le cœur de ce grand-homme, je m'estime heureux d'être chargé par le héros qui vient de lui élever ce monument, de confier un si précieux dépôt aux braves défenseurs de l'Etat que renferme cette enceinte, et à leur digne gouverneur entre les mains duquel Mantoue jadis capitula.

« Le cœur de Vauban qui brûla d'un amour si vrai pour sa patrie et pour la gloire, reçoit aujourd'hui un nouvel hommage des mains de la Victoire, puisqu'il va être couronné par celui qui, à pareil jour, il y a un an, rappela tous les souvenirs de Vauban, en s'emparant, à l'aide de l'art, qu'il a créé, et après des actions où ont brillé simultanément, le talent, l'audace et l'intrépidité les plus remarquables, de l'un des premiers boulevards du nord ; par celui qui mérita comme récompense et obtint de l'EMPEREUR, après l'importante prise de Dantzick, d'en porter le nom, et de le transmettre à ses descendants pour en consacrer la mémoire. »

Après ce discours, M. le colonel du génie, Sabatier, un des officiers qui se sont distingués, sous les ordres de M. le maréchal duc de Dantzick, au siège de cette forteresse, lui a remis, au nom des braves qui ont servi sous lui, une couronne de laurier et une médaille sur laquelle était, d'un côté, le portrait de S. M. ; de l'autre, une inscription rappelant l'ordre de S. M. pour la translation du cœur de Vauban.

Alors M. le maréchal de Dantzick a déposé la couronne de laurier et la médaille sur le cœur de Vauban, et a prononcé le discours suivant :

« Ombre illustre d'un héros qui fut long-tems le boulevard de la France et la terreur de nos ennemis, intrépide guerrier, profond géomètre, habile homme d'Etat, sois sensible au tribut d'amour et de reconnaissance que nous t'offrons dans cette enceinte auguste, sous ces voûtes sacrées où pendent les trophées de nos innombrables victoires.

« Que je ceigne de cette couronne triomphale ton front ombragé de lauriers.

« C'est le plus puissant des monarques, le brave des braves, c'est le GRAND-NAPOLÉON qui te la donne.

« Que peut-il manquer maintenant à ta gloire et que manque-t-il à mon bonheur, puisqu'il a daigné me choisir pour te rendre cet hommage ? »

Le cœur du maréchal de Vauban ayant ensuite été remis à M. le maréchal, gouverneur des Invalides, M. le maréchal Serrurier l'a porté jusques sur le mausolée qui devait le recevoir, accompagné de LL. Exc. les ministres et les maréchaux, de la famille de Vauban, des militaires et autres personnes du cortège. Le maréchal Serrurier a fait placer le cœur de Vauban, la couronne et la médaille dans l'urne d'albâtre qui termine la colonne funéraire. L'urne a été scellée sur-le-champ.

La musique a exécuté une symphonie guerrière pendant cette cérémonie, qui a été terminée par une salve d'artillerie.

Le procès-verbal de la translation a été rédigé par les soins de M. le maréchal, gouverneur des Invalides, et des expéditions en ont été remises dans les archives de l'Hôtel, dans celles de la Légion d'honneur, et dans les dépôts de la guerre et des fortifications.

Sur la route du cortège, sur la place de Vauban, sous le dôme, de nombreux spectateurs, dans cette double fête consacrée à des héros que la gloire rapproche malgré le siècle qui les sépare, admiraient le Monarque assez grand pour honorer tous les grands-hommes, et briller au milieu de l'éclat qu'il aime à répandre sur eux.

## MINISTÈRE DE LA MARINE.

Rapport du lieutenant de vaisseau Guiné, employé aux convois de la côte.

Le 15 mai 1808, à six heures du matin, douze bâtimens de commerce venant du Sud, ont mouillé dans les battures de Fromentine, très-au large; à dix heures, un cutter est venu pour les attaquer. Je me suis embarqué sur-le-champ dans ma péniche; j'ai fait armer toutes celles que j'avais sous mes ordres, au nombre de sept, ainsi que les canots de transport, et je me suis rendu sur rade près des bâtimens du commerce; l'ennemi ayant aperçu que, pour le laisser venir, je me plaçais entre les bâtimens et la terre, évita de s'approcher.

A quatre heures du soir, je fis entrer le convoi, et peu après, le cutter prit la bordée de terre, et vint assez près, avec une très-petite brise de N. E. Je profitai de ce moment de calme pour lui donner chasse. A neuf heures du soir, j'ordonnai l'abordage, qui fut exécuté ainsi que je le desirais: l'ennemi fit d'abord un feu assez vif sur nous, pendant dix minutes; mais au moment où MM. Monneret et Odin, enseignes de vaisseau, montaient à bord du cutter ennemi, l'un par babord d'arrière, l'autre du même bord en avant, les Anglais s'embarquèrent dans leurs canots par tribord, et abandonnerent tous leurs effets, longevues, octans, tables de lock et autres objets de mer. Ils prirent ainsi la fuite à force de rames.

M'étant emparé du bâtiment, je l'ai conduit en Fromentine.

Depuis six jours, il était mouillé à l'ouvert de la rivière de Nantes, avec une frégate et deux bricks. Il se nomme le *Lion*, et est armé de 12 canonades.

Aussitôt que je me suis aperçu que l'équipage se sauvait, je l'ai fait poursuivre vivement, et il n'a dû son salut qu'à l'obscurité de la nuit.

L'inspecteur des convois du 5<sup>e</sup> arrondissement,  
Signé, GUINÉ.

## MINISTÈRE DU GRAND-JUGE.

Par jugement du 22 février 1808, sur la demande de François Delorme Mondain, et autres intéressés, domiciliés à Châteauroux,

Le tribunal de première instance à Châteauroux, département de l'Indre, a ordonné une enquête pour constater l'absence de Stanislas Guyon, parti depuis plus de dix ans pour le service militaire, sans qu'on ait eu de ses nouvelles.

Par jugement du 15 mars 1808, sur la demande d'Amable Blauzat, bijoutier à Bordeaux, et autres intéressés,

Le tribunal de première instance à Clermont, département du Puy-de-Dôme, a ordonné une enquête pour constater l'absence de Pierre-Emmanuel Blauzat, marchand colporteur, disparu de Clermont depuis 1792, sans qu'on ait eu de ses nouvelles.

Par jugement du 11 février 1808, sur la demande de Jacques-Antoine Van Acker, marchand de bois à Gand, et autres intéressés,

Le tribunal de première instance à Gand, département de l'Escaut, a ordonné une enquête pour constater l'absence de Louis-Jean van Acker, disparu de Gand en 1788, sans qu'on ait eu de ses nouvelles depuis cette époque.

Par jugement du 11 février 1808, sur la demande de Pierre Bourgeois, tisserand, et Isabeau Vandenberghe, sa femme, domiciliés à Roulers,

Le tribunal de première instance à Courtray, département de la Lys, a ordonné une enquête pour constater l'absence de Pierre Vandenberghe, leur frère et beau-frère, disparu depuis environ 27 ans.

Par jugement du 24 mars 1808, sur la demande des demoiselles Françoise et Anne Delpech, sœurs, domiciliées au Mas-d'Azil,

Le tribunal de première instance à Pamiers, département de l'Arriège, a ordonné une enquête pour constater l'absence de Jean-Pierre Delpech, disparu depuis plus de 20 ans.

Par jugement du 19 avril 1808, sur la demande d'Ignace Henigst, sculpteur à Deux-Ponts, et autres intéressés,

Le tribunal de première instance à Deux-Ponts, département du Mont-Tonnerre, a ordonné une enquête pour constater l'absence d'Erasmus Goettelmann, disparu depuis 30 ans.

Par jugement du 8 avril 1808, sur la demande de Marie-Magdeleine et de Thérèse-Marie Huguet, demeurant commune de Vilham, et autres intéressés,

Le tribunal de première instance à Montluçon, département de l'Allier, a ordonné une enquête pour constater l'absence de Jean-Baptiste Huguet, dont on n'a pas eu de nouvelles depuis le mois de mai 1788.

## PRÉFECTURE DU DÉPART. DE LA SEINE.

M. le conseiller-d'état, préfet du département de la Seine, vient de faire afficher et publier la liste générale des médecins, chirurgiens, docteurs en médecine, docteurs en chirurgie, officiers de santé et sages-femmes ayant droit d'exercer dans le département de la Seine pour l'an 1808, en exécution de la loi du 19 ventose an 11, relative à l'exercice de la médecine.

L'inscription sur cette liste, plus exacte et plus considérable que les précédentes, devant, au terme de la loi, tenir lieu de diplôme aux personnes qui auraient perdu le leur, et les pharmaciens ne pouvant vendre des médicamens que sur des ordonnances signées par des médecins, etc. portés sur cette liste, elle devient, par ce double motif, d'une utilité générale.

MM. les médecins, chirurgiens, officiers de santé, sages-femmes, pharmaciens, pourront se procurer des exemplaires de cette liste chez Grabit, libraire de la préfecture, rue du Coq-Saint-Honoré, n° 8. — Prix 3 fr.

## DROIT ROMAIN.

*D. Justiniani sacratissimi principis Institutionum sive elementorum juris, libri quatuor, cum notis Arnoldi Vinnii J. C. Nova editio emendatio, juxta editionem postremam ex officina Elviriana ab auctore recognitam; ad usum scholarum juris; accessit index locupletissimus (1).*

Justinien s'est acquis des droits éternels à la reconnaissance des hommes par les soins qu'il a donnés à recueillir en un corps complet et régulier, les lois et les principes admis dans l'Empire romain, comme règles des jugemens et de la jurisprudence civile; et quoique l'autorité du Code qui porte son nom n'ait point été d'abord généralement reconnue, même de son règne, cet ouvrage et les autres qu'on lui doit, n'en ont pas moins puissamment contribué à introduire parmi les nations de l'Europe ces principes d'équité et de raison que semblait repousser, la législation des barbares qui fonderent de nouveaux États sur les débris de la puissance Romaine.

Long-tems néanmoins le Droit romain fut en quelque sorte inconnu parmi nous. Les usages des fiefs, les réglemens et les lois des différens peuples qui s'établirent dans les Gaules, l'y remplacèrent; depuis la fin du huitième siècle jusqu'à l'époque de 1137, où l'on découvrit un exemplaire des *Pandectes*, on n'eut point d'autre code que celui du Droit canon, les coutumes et les ordonnances.

Mais du moment que l'on eut connaissance des livres de Justinien, il se forma des écoles d'abord en Italie, en Allemagne, en France, en Angleterre, où l'on enseigna le Droit romain; on fut étonné des principes d'équité et de justice qu'il consacre; il devint la base des lois civiles et de la jurisprudence générale: son autorité s'accrut, et chaque jour en fit sentir l'heureuse influence sur la législation de l'Europe.

Les jurisconsultes les plus instruits, des hommes consommés dans la connaissance des lois et de l'histoire, éclaircissent à l'envi par de savans et utiles commentaires, ce que pouvait offrir d'obscur ou d'équivoque le texte de chacune des parties qui composent le corps de ce Droit; ils en comparèrent les divers copies et en multiplièrent les éditions.

Les uns s'attachèrent au Code, d'autres aux *Pandectes*, quelques-uns aux *Institutes*; la plupart embrassèrent la totalité du Droit romain; ils nous ont laissé de volumineux ouvrages, aujourd'hui moins utiles, mais où l'on aime à retrouver l'érudition et le savoir qui caractérisaient ces laborieux écrivains.

(1) Deux volumes in-12. Prix, 7 fr., et 8 fr. 80 cent. pour les départemens, franc de port.

A Paris, chez Gilbert, rue Serpente; Durand, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le Pantheon; Jaquet, au Palais de Justice.

Parmi eux Cujas avait, avant Vinnius, commenté les *Institutes*; il l'avait fait avec la supériorité de talent que l'on lui connaît. Cependant il est vrai de dire, et les personnes qui ont eu occasion de jeter les yeux sur son commentaire, ont pu s'en apercevoir, qu'il n'est ni aussi clair, ni aussi précis, ni aussi méthodique dans ses notes et dans ses explications, que semble l'exiger l'intelligence des jeunes étudiants; considération qui a déterminé le savant Vinnius à s'occuper du même objet, comme il l'expose dans la préface de son ouvrage (2). Habitué à l'enseignement du droit, il connaissait mieux qu'un autre la manière d'en expliquer les difficultés aux élèves, et de rendre faciles à saisir les passages qui pouvaient leur offrir un tour embarrassant.

Ses notes sont de la plus grande clarté; l'explication grammaticale et celle du sens s'y trouvent successivement amenées, toutes les fois que l'intelligence du texte l'exige; il y rappelle les paragraphes précédens ou postérieurs qui se rapportent à la même matière; en sorte qu'avec une attention ordinaire, il est facile de saisir l'ensemble et l'esprit de chacune des dispositions et principes du droit romain.

L'édition du Commentaire de Vinnius sur les *Institutes*, chez Elzévir, est de 1665; il a été réimprimé à Paris avec quelques autres ouvrages de l'auteur, en 1778; toutes ces éditions étaient devenues chères et rares; les professeurs en désiraient une nouvelle; celle que nous annonçons a été faite sur l'exemplaire d'Elzévir, mais les éditeurs y ont fait des améliorations; les renvois au bas des pages sont mieux disposés; il est impossible de s'y méprendre comme on le pouvait dans les précédentes; ils ont ajouté une table analytique où les matières sont indiquées par le paragraphe qui s'y rapporte et par le numéro de la page où il se trouve; cette table nous a paru très-bien entendue.

Cette édition est comparable aux plus belles qui soient sorties des presses françaises; il est impossible d'apporter plus de soin à la correction du texte et à tout ce qui fait le mérite typographique d'un livre; attention extrêmement recommandable dans des ouvrages, comme celui-ci, destinés à de jeunes étudiants; un mot mal placé, estropié, une mauvaise ponctuation, peuvent les embarrasser et leur laisser dans la mémoire des erreurs dont ils ne s'aperçoivent qu'à long-tems après; cet inconvénient n'est point à craindre ici. On peut donc, sous tous les rapports regarder cette édition des *Institutes* avec le commentaire de Vinnius, comme un véritable service rendu non-seulement aux étudiants, mais encore à tous ceux qui voudraient un bon ouvrage classique et élémentaire des principes du Droit romain.

PEUCHET.

## HISTOIRE NATURELLE.

*Tables analytiques et raisonnées des matières et des auteurs, pour la nouvelle édition de l'Histoire Naturelle de Buffon, rédigée par C. S. Sonnini, membre de plusieurs Sociétés savantes.* Ouvrage formant, dans cent vingt-quatre volumes in-8°, un Cours complet d'Histoire naturelle; les premiers, au nombre de soixante-quatre, sont consacrés à l'histoire de la théorie de la terre, des minéraux, de l'homme, des animaux, des quadrupèdes et des oiseaux; les autres sont partagés ainsi qu'il suit; quatorze pour l'histoire des poissons, en y comprenant celle des cétacées; six pour celle des mollusques; huit pour celle des reptiles; quatorze pour celle des insectes; dix-huit pour celle des plantes. Par P. Sue, professeur de médecine légale, à l'École de Médecine de Paris, trésorier de la même École, membre de plusieurs Sociétés savantes, nationales et étrangères. (\*)

L'une des plus vastes entreprises littéraires qui aient été faites de nos jours, l'une des plus belles et en même tems des plus utiles, vient d'être terminée, l'*Histoire naturelle, générale et particulière de Buffon*, de laquelle on ne s'est pas permis de retrancher une phrase, une ligne, un seul mot, mais dont les supplémens ont été

(2) Arnold Vinnius professa le droit à Leyde avec une grande distinction; c'était en même-tems un très-habile jurisconsulte. On remarque dans ses écrits un jugement solide, impartial, une grande connaissance des langues grecque et latine, et des antiquités romaines; son style est élégant et fleuri; aussi se fait-il lire avec plus de plaisir qu'aucun autre jurisconsulte, disent les auteurs du *Dictionnaire historique*. Né en Hollande en 1588, il y est mort en 1657.

(\*) Trois vol. in-8°. Prix, 13 fr.

A Paris, chez Dufart père, imprimeur-libraire et éditeur, rue et maison des Mathurins-Saint-Jacques.

L'éditeur invite MM. les souscripteurs en retard de recevoir leurs livraisons, nécessaires à compléter leurs exemplaires, s'ils ne veulent éprouver non-seulement une augmentation du prix ordinaire, mais même le désagrément de ne pouvoir les compléter.

rangés à la place que l'auteur avait désignée lui-même, considérablement augmentée, par l'addition des connaissances acquises depuis que cet auteur célèbre a cessé d'écrire; enfin suivie des parties de la science qu'une vie que l'on aimerait à voir prolongée chez les grands-hommes, ne lui a pas laissé le tems de traiter; cette *Histoire naturelle*, la seule complète qui existe, est à sa fin. Cent vingt-sept volumes, dont trois de *tables analytiques et raisonnées des matières et des auteurs*, la composent; et quoique ce nombre de volumes semble, au premier aperçu, hors de toute proportion, il cessera de paraître exorbitant, si l'on considère l'immensité des objets qui y sont renfermés. En effet, cet ouvrage offre à lui seul une bibliothèque entière d'histoire naturelle où se trouve rangé, dans un ordre convenable, tout ce qui est utile ou agréable à connaître dans une foule de livres, tant anciens que modernes, dont l'acquisition et la réunion sont également difficiles, soit par leur rareté, soit par leur prix très-élevé, et il sera toujours aisé de le tenir au courant des découvertes nouvelles par quelques suppléments publiés à des époques éloignées.

De pareils avantages sont de tous les tems. Quelque soin que l'on prenne pour classer les productions de la nature par des méthodes rigoureuses jusqu'au scrupule; quelque attention que l'on apporte à les décrire avec une exactitude minutieuse; quelque magnificence que l'on mette à les peindre et à les représenter; quelque luxe typographique que l'on emploie pour tracer leur histoire, les gens de goût, et dans les siècles de lumière ils seront toujours nombreux et formeront l'opinion en littérature, les gens de goût, dis-je, se plairont à revenir à la noble et éloquente simplicité de Buffon, à cette magnificence de style et de pensées, la plus solide et la plus durable, parce que c'est celle de la nature. D'un autre côté, quoiqu'aucun des auteurs qui ont coopéré à cette nouvelle édition des *Œuvres de Buffon*, n'ait l'absurde prétention d'atteindre à l'élevation de son génie et à la sublimé élégance de sa plume, il n'en est pas moins vrai de dire qu'en remplissant les lacunes qui se trouvent dans son *Histoire naturelle*, ils y ont ajouté un nouvel intérêt, et rendu un véritable service à la science.

Un tel ouvrage avait besoin d'être accompagné de tables analytiques qui en rendissent l'usage facile; M. Sue a rédigé ces tables avec le plus grand soin; elles complètent l'ouvrage, et lui assurent tout le degré d'utilité dont il était susceptible.

### POÉSIE.

*Fragment d'un poème inédit en huit chants, intitulé: Les trois Regnes de la Nature, par J. Delille (1).*

(Ce fragment est tiré du troisième chant; le poète peint les effets de la pluie, de la grêle et de la neige: il présente un malheureux bûcheron surpris par la tempête, et frappé par la mort lorsqu'il cherche à regagner sa demeure.)

Malheur au bûcheron qui, revenant des bois,  
Retourne sur le soir à ses rustiques toits;  
Il ne reconnaît plus le fleuve, la vallée;  
Sa vue est éblouie, et son ame est troublée;  
Il s'égaré, il s'enfoncé en de mouvans tombeaux,  
Dans un lointain obscur, à travers des rameaux,  
Il croit voir sa cabane; à cette douce image  
Il rassemble sa force, excite son courage;  
Mais, soudain dissipé, le fantôme trompeur,  
Au lieu du toit cheri lui montre une vapeur!  
Il traverse en tremblant ces effroyables scènes;  
Son oeil y cherche en vain quelques traces humaines,  
Autour de lui des vents la colere mugit,  
L'air siffle, le loup hurle, et l'ours affreux rugit;  
Le jour meurt, la nuit vient, des nuages plus sombres  
De moment en moment épaississent les ombres,  
Et son horreur ajoute à l'horreur du désert:  
L'épouvante s'accroît, l'espérance se perd,  
Et l'effroi qui déjà lui peint sa mort prochaine  
Fait frémir chaque nerf et court dans chaque veine.  
Dans un sentier perfide il craint de s'engager,  
Il voit par-tout un piège et par-tout un danger;  
D'un terrain infidèle il peut être victime;  
Sous ses pas tout-à-coup peut s'ouvrir un abîme;  
Peut-être un noir marais, recouvert de frimas,  
Sous leur tapis trompeur lui cache le trépas:  
Il se peint un étang, un lac dont la surface  
Couvre des flots bouillans sous sa voûte de glace,  
Un précipice affreux, des carrières sans fonds.  
L'imagination dans ces gouffres profonds  
Déjà le précipite; il tressaille, il s'arrête;  
Devant lui le désert, et sur lui la tempête!

(1) Ce poème va paraître, chez MM. Giguet et Michaud.

Enfin tremblant de crainte, épuisé de vigueur,  
A côté d'un glaçon il tombe de langueur.  
En vain en l'attendant, sa femme prévoyante  
Prépare du sarment la flamme pétillante;  
Et de chauds vêtemens, et son sobre festin;  
Par ses touchans regrets le rappelant en vain,  
De ses enfans chéris la troupe aimable pleure;  
En vain d'un air timide entr'ouvrant leur demeure,  
Ils avancent la tête, et, le cherchant de l'œil,  
De frayeur et de froid frissonnent sur le seuil:  
Sa femme, ses enfans, sa cabane chérie,  
Il ne les verra plus!... Aux sources de la vie  
Déjà du froid mortel le poison s'est glissé;  
Tous ses nerfs sont roidis, tout son sang s'est glacé;  
Le malheureux expire; et le vent qui l'assiége  
Ne bat plus qu'un cadavre étendu sur la neige.

### BAUX-ARTS. — ANTIQUITÉS.

M. Etienne Stamaty, de Marseille, artiste distingué pour l'imitation en liège des monumens antiques, arrivé en cette ville, fera sous peu jouir le public de la vue de son intéressant cabinet; il est occupé, dans ce moment, à l'arranger dans un local convenable.

Presque tous les curieux qui ont voyagé dans le Midi, connaissent déjà sa superbe collection qu'il a considérablement augmentée depuis quatre années, et les amateurs des arts n'auront pas laissé échapper ce qu'en dit M. Millin dans son troisième volume de ses *Voyages* dans les départemens du Midi de la France. Voyez encore ce qu'en dit le *Moniteur* du 3 mai, en rendant compte de cet ouvrage. M. Stamaty a employé de longues années à former la collection des monumens qu'il vient offrir à la curiosité des amateurs de cette capitale, et il se propose d'y ajouter encore des modèles de ceux que la révolution a rendus célèbres.

Nous reviendrons sur ce qui concerne cet artiste qui confirme, par ses ouvrages, la juste idée qu'on a de ses talens.

### LIBRAIRIE.

*Le Doyen de Killerine*, histoire morale composée sur les mémoires d'une illustre famille d'Irlande, et ornée de tout ce qui peut rendre une lecture utile et agréable; par l'abbé Prévost. Quatre vol. in-18 sans figures.

Prix, 5 fr. 40 cent., et 7 fr. franc de port. Le même roman; 4 vol. in-12, pap. fin avec six fig.

Prix, 12 fr.; et 15 fr. franc de port; papier vélin satiné, 24 fr., et 27 fr. franc de port.

Ce roman est le premier ouvrage de la *Collection des œuvres complètes de l'abbé Prévost*. — *Les Mémoires d'un homme de qualité*, suivis de *l'histoire du chevalier de Grioux* et de *Manon Lescaut*, par le même auteur, sont sous-presse.

On peut joindre à cette collection, les romans suivans de le Sage, *Gilblas de Santillane*, 4 vol.; *le Diable Boiteux*, 2 vol.; *Guzman d'Alfarache*, 2 vol., et *le Bachelier de Salamanque*, 2 vol.

A Paris, chez H. Nicolle, rue des Petits-Augustin, n° 15, à la librairie stéréotype.

### AVIS.

Le dimanche 5 juin, jour de la Pentecôte, il sera exécuté à la métropole de Paris une messe avec accompagnement et harmonie de la composition du jeune Cornu, âgé de 16 ans, premier enfant de chœur et élève de cette église.

La foire qui se tient à Saint-Denis, dans le mois de juin, ouvrira le 11 du même mois, ainsi qu'elle est fixée, et les marchés aux moutons auront lieu les 11, 15, 18 et 22 du même mois.

### MUSIQUE.

Les trois productions musicales annoncées au n° de dimanche dernier, savoir: *Un Trio* de M. l'Échopie, *le Sommeil* de Renaud, et la *Romance* de M. Troquet, *Que le jour me dure*, se trouvent chez Louis, marchand de musique, rue du Roule, n° 16.

### LIVRES DIVERS.

*Barème des ouvriers*, servant à faciliter le paiement de leurs journées, à l'usage des manufacturiers, artistes en bâtimens, chefs d'ateliers, etc.; par E. Bolneau, sous-chef du ministère de l'intérieur.

Prix, 50 centimes.

A Paris, de l'imprimerie de Gillé. — 1808.

### COURS DU CHANGE.

Bourse d'hier.

### CHANGES EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR.

	à 30 jours.	à 60 jours.
Amsterdam b <sup>e</sup> ...	56	56 $\frac{1}{4}$
— Courant...	57	57 $\frac{1}{4}$
Hambourg...	178 $\frac{1}{4}$	177 $\frac{1}{4}$
Madrid eff. ....	16 30	16 15
— vales.....	16 30	16 15
Cadix effec. ....	16 30	16 15
— vales.....	16 30	16 15
Barcelonne eff.	16	15 90
Lisbonne.....	465 r	475 r
Livourne.....	508	506
Naples.....	445	440
Milan.....	7 16 <sup>s</sup> d. p. 6 <sup>t</sup>	7 17 <sup>s</sup> d. p. 6 <sup>t</sup>
Bâle.....	$\frac{1}{2}$ p.	$\frac{1}{4}$ p.
Francfort.....	252	250
Auguste.....	111	111
Vienne.....	111	111
St.-Petersbourg.	pair.	1 $\frac{1}{2}$ p.
Lyon.....	$\frac{1}{2}$ p.	$\frac{1}{4}$ p.
Marseille.....	$\frac{1}{2}$ p.	$\frac{1}{4}$ p.
Bordeaux.....	pair.	$\frac{1}{4}$ p.
Montpellier.....	pair.	$\frac{1}{4}$ p.
Gênes effect....	4 77	4 74
Genève.....		160 $\frac{1}{2}$

### EFFETS PUBLICS.

Cinq p. $\frac{1}{2}$ jous. du 22 mars 1808.	86 fr. 40 c.
Idem. jous. du 22 sept. 1808.....	83 fr. 90 c.
Bons de remboursement.....	fr. c.
Provisione.....	fr. c.
Bons an 7.....	fr. c.
Bons an 8.....	fr. c.
Bons de remboursement.....	fr. c.
Bescrip. pour rach. de rentes fonc.	fr. c.
Act. de la B. de Fr.....	1337 fr. 50 c.

### Entreprises particulières.

Actions des ponts, j. du 1 <sup>er</sup> avril..	fr. c.
Actions des fonderies de Vaucluse.	fr. c.

### SPECTACLES.

*Académie Impériale de Musique.* Aujourd'hui, Relâche.

*Théâtre-Français.* Les comédiens ordinaires de S. M. l'EMPEREUR, donneront aujourd'hui, le *Tyran domestique*, et *Crispin rival de son Maître*.

*Théâtre de l'Impératrice, rue de Louvois.* Les comédiens ordinaires de S. M. donneront aujourd'hui, les *Fausse Confidences*, pour les débuts de M<sup>lle</sup> Dacosta.

*Théâtre de l'Opéra-Comique.* Les comédiens ordinaires de S. M. l'EMPEREUR, donneront aujourd'hui, la *Jeune Prude*, le Concert interrompu, et *Picaros et Diégo*.

*Théâtre du Vaudeville, rue de Chartres.* Aujourd'hui, Rien de trop, les *Parodistes*, et la *Laitière de Bercy*.

*Théâtre de la Gaîté, boulevard du Temple.* Aujourd'hui, Relâche. — Demain, l'Ange tutélaire.

*Ambigu-Comique, boulevard du Temple.* Aujourd'hui, les *Sirélitz*, et les *Suites d'un Duel*.

*Cirque Olympique de MM. Franconi fils.* Aujourd'hui, Grands exercices d'équitation, et la 1<sup>re</sup> repré. des Centaures, scène équestre et mythologique en trois parties.

*Salle Montansier.* Aujourd'hui, la grande voltige par un singe, les chiens savans; les exercices des sieurs Gaudot, Placide fils et Auguste.

*Panorama.* Les vues des villes d'Amsterdam, et de Boulogne, sont exposées au public dans les deux rotondes du boulevard Montmartre; depuis dix heures du matin jusqu'à six.

— La vue de Naples et de ses environs vient d'être exposée dans une troisième rotonde — Prix d'entrée, 2 fr. chaque.

*Panharmonicon,* rue du Lycée, près le Palais-Royal, l'entrée par la Cour des Fontaines, n° 1<sup>er</sup>, Concert les dimanche, lundi, mercredi et vendredi, à neuf heures du soir.

*Cabinet de physique et de psychologie de M. Lebreton,* rue Bonaparte, abbaye Saint-Germain, n° 5. Ce Cabinet est ouvert les dimanche, mercredi et vendredi, à sept heures du soir. — Les séances seront alternativement remplies par les expériences sur le vuide, l'électricité, les gaz, et par des jeux hydrauliques.

— Prix des places; 5 fr., 3 fr. et 1 fr. 50 c.

*Spectacle pittoresque et mécanique de M. Pierre,* rue de la Fontaine-Michaudière, carrefour Gaillon. M. Pierre continuera aujourd'hui, et tous les jours, à sept heures et demie, son intéressante collection de Pièces nouvelles annoncées par les affiches.